

Hébergements touristiques proposés par des particuliers via des plateformes : un essor freiné par la pandémie de Covid-19

Communiqué de presse ▪ 21 juin 2023

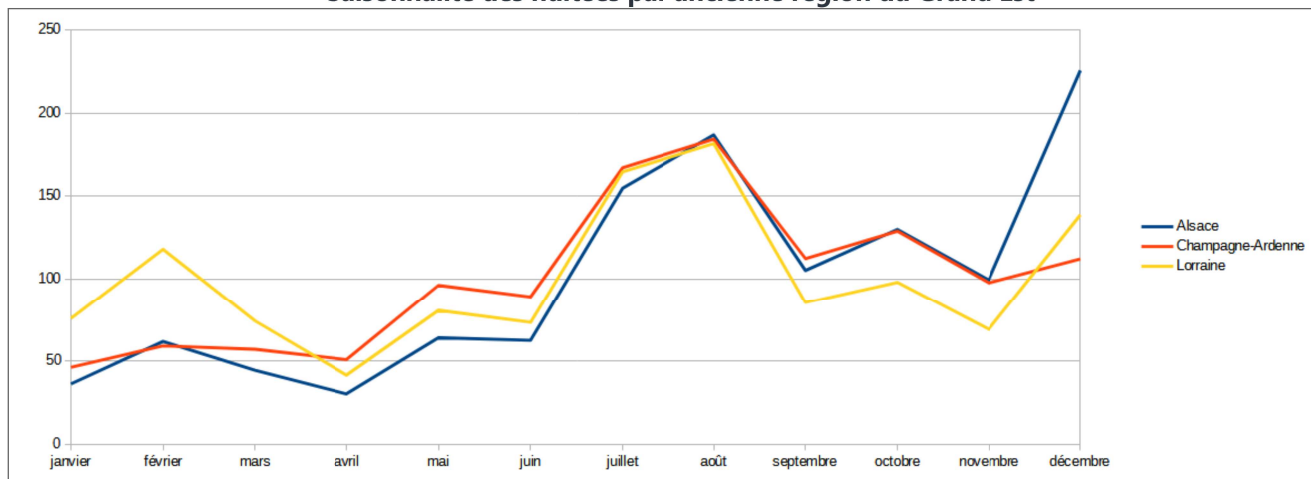
En 2021 dans le Grand Est, la fréquentation des hébergements proposés par des particuliers via les principales plateformes Internet internationales (Airbnb, Expedia, Booking et Tripadvisor) représente cinq millions de nuitées.

Dans la région comme partout en France, ce mode de réservation et d'hébergement est en plein essor. La pandémie de Covid-19, qui a fortement affecté le tourisme en 2020 et 2021, a toutefois freiné cette progression. La clientèle non résidente est notamment moins nombreuse et ne représente plus que 30 % des nuitées en 2021, contre 50 % en 2019.

Les mois de juillet, d'août et de décembre sont, comme pour les modes d'hébergements plus traditionnels, les plus prisés par la clientèle. Plus des deux tiers des nuitées de la région sont réalisées dans les Vosges et dans les départements alsaciens. Ces deux derniers sont les seuls à avoir connu une baisse de fréquentation entre 2019 et 2021, probablement liée à la part importante de non-résidents qui y séjournaient avant la crise et à un niveau de maturité du marché plus avancé.

Avec 535 000 nuitées, Strasbourg concentre 11 % des nuitées du Grand Est et se place au 14^e rang des villes françaises les plus réservées.

Saisonnalité des nuitées par ancienne région du Grand Est



Lecture : en 2021, en Lorraine, le nombre de nuitées réalisées en février était 18 % supérieur à la moyenne annuelle.

Champ : hébergements touristiques de courte durée proposés en ligne par Airbnb, Booking, Expedia Group et TripAdvisor (hors hôtels et campings).

Source : Eurostat.

Retrouvez tous les résultats de l'étude dans Insee Analyses Grand Est n° 160 – juin 2023 : **Hébergements touristiques proposés par des particuliers via des plateformes : un essor freiné par la pandémie de Covid-19**

Les publications de l'Insee du Grand Est sont sur insee.fr

Contact presse

Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
dr67-communication-externe@insee.fr

SOUS EMBARGO : ne pas diffuser avant le 21 juin à 17 heures